



**PRÉFET  
DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 26 janvier 2021

### **Cordées de la réussite**

L'égalité des chances est un axe fort de la politique éducative interministérielle. Les cordées de la réussite constituent un élément important du dispositif mis en œuvre dans le cadre du « plan étudiants ». L'objectif est de développer l'accès des jeunes issus de milieux modestes à l'enseignement supérieur et de favoriser leur réussite.

Un partenariat avec des collèges et lycées « sources » relevant de l'éducation prioritaire ou des territoires ruraux est mis en place. 26 établissements sur le Cher sont concernés sur les communes d'Avord, Bourges, Chateaufort, Henrichemont, La Guerche-sur-l'Aubois, Lignières, Nérondes, Saint-Amand-Montrond, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Sancergues, Sancoins et Vierzon.

Des actions dédiées sont mises en place : tutorat, accompagnement scolaire, immersion ou projets collaboratifs, aide à la construction d'un projet d'études, ouverture vers le monde économique et professionnel.

Pour l'année scolaire en cours, une somme de 26 600 € a été répartie entre les trois établissements « tête de cordée » :

- le lycée Alain Fournier de Bourges pour la cordée « sciences et développement durable »,
- l'École nationale Supérieure d'Arts de Bourges pour la cordée « Arts »
- l'institut national des sciences appliquées – site de Bourges pour la cordée « futurs ingénieurs au sommet ».

**Cabinet  
Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication**